



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démarrage du 3e Programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017

Le Programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017 a été présenté officiellement aujourd'hui dans le cadre d'un forum sur la promotion de la santé et la lutte contre les addictions en présence du chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Le Programme, cofinancé par le Canton et la Confédération, a pour but d'encadrer et de coordonner la mise en oeuvre des activités de prévention du tabagisme.

Le forum dédié à la promotion de la santé et à la lutte contre les addictions (PSLA) a consacré son édition de ce matin au démarrage officiel du nouveau Programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017.

Depuis la création du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET-Vaud) en 1998, les questions liées à la consommation de tabac n'ont cessé de prendre de l'importance. En effet, ce thème reste une préoccupation de santé publique essentielle. Bien que la proportion de fumeurs ait globalement baissé cette dernière décennie en Suisse, passant de 31% en 2002 à 28% en 2012, les jeunes Suisses de 15 à 34 ans sont encore plus de 35% à fumer en 2012.

De nouvelles questions comme celle de la cigarette électronique viennent régulièrement modifier les enjeux. C'est dans ce contexte que le DSAS a décidé de confirmer son engagement dans les nombreux projets de prévention qui se déploient sur le terrain et de renforcer la coordination de l'ensemble des acteurs via le Programme cantonal. Présenté dans une brochure, ce dernier sera mis en oeuvre par le CIPRET-Vaud, en collaboration avec les principaux partenaires vaudois de la prévention du tabagisme que sont la Polyclinique médicale universitaire et la Ligue pulmonaire vaudoise. A noter que son coût total de 3'890'000 millions de francs pour 4 ans est assuré paritairement par le Fonds de prévention du tabagisme et le Service de la santé publique. Dans le cadre de ce cofinancement, des échanges réguliers auront lieu avec les autres cantons déployant également un Programme cantonal de prévention du tabagisme (12 cantons en 2014, 18 à la fin 2016).

Les acteurs en charge de ce Programme ambitionnent de développer des projets dans une perspective globale de santé pour éviter que la question du tabagisme ne soit

perçue comme frontale et moralisante. Ainsi, de nouvelles approches seront élaborées pour atteindre l'objectif principal de passer de 26% de fumeurs en 2013 à 21% d'ici 2017.

Informations et brochure du programme cantonal sur www.cipretvaud.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 06 ; Patrick Beetschen, chef de la division Programmes santé publique et prévention, Service de la santé publique, 021 316 42 93 ; CIPRET-Vaud, Myriam Pasche, responsable, 021 623 37 04